

**Compte-Rendu  
CONSEIL DE QUARTIER DE RIVE GAUCHE  
Mardi 6 Novembre 2018 – 18h  
Hôtel de Ville**

**COLLEGE HABITANTS :**

**Présents :** Jean-Claude BINELLO, Gilberte BLANC, Jean-Luc BOUREE, Loïc DI MARCO, Jean-Pierre FILHOL, Pierre GALLI, Michel MENU, André NOYER, Monique RIERA, Patrick TOURREL, Dominique VANDECASTEELE

**Excusés :** Régine CHAUVET, Liliane GALLAND,

**Absents :** Mireille ARDOIS, Marie CERAOLO,

**COLLEGE PERSONNALITES :**

**Présents :** Roseline BRUNETTI – Conseillère Municipale – Elue Référente au Conseil de Quartier, Ginette PERROT – Représentante Conseil des Sages

**Excusés :** Chantal VILLANUEVA – Adjointe au Maire, Sophie PELLEGRIN-PONSOLE – Conseillère Municipale,

**Absents :** Patricia ARENT – Conseillère Municipale,

**COLLEGE ASSOCIATIONS INSTITUTIONS ENTREPRISES :**

**Présents :**

**Excusés :**

**Absents :**

**INVITE :**

**Présents :** Pascale BOUILLEVAUX – Adjointe au Maire, Sandra MORANA – Service Démocratie Citoyenne,

**Excusés :** Robert CRAUSTE - M. Le Maire, Pierre JAUMAIN – Directeur de Cabinet,

**Secrétaire de Séance :** Sandra MORANA

*Des informations obtenues depuis le conseil et lors de la rédaction de ce compte-rendu vous sont communiquées en italique dans le texte.*

**Ordre du Jour :**

1. Création du service Démocratie Citoyenne
2. Point sur les travaux
3. Retour sur l'atelier démocratie citoyenne
4. Retour sur la visite de terrain du 5 octobre
5. Budgets participatifs
6. Anniversaires de la commune
7. Questions diverses

Appel des membres – excuse des absents – par le Président,

Le Président lit l'ordre du jour et fait un retour sur le compte rendu précédent : Approuvé à l'unanimité.

## **Examen de l'ordre du jour :**

### **1. Crédit du Service Démocratie Citoyenne**

L'autorité territoriale a souhaité intégrer les citoyens à la prise de décision au sein de la commune, et dans une volonté de mettre en place des démarches de démocratie participative et citoyenne.

La démocratie citoyenne est composée de différentes instances :

- Les Conseils de Quartiers
- Les Voisins Référents
- Le Conseil Municipal des Jeunes
- Le Conseil des Sages

Elle compte 188 acteurs citoyennes/citoyens engagées et œuvrant dans la dynamique de participation active au sein de la collectivité, tout au long de l'année.

Les Conseils de Quartiers ont été créés en novembre 2014, au nombre de 3 : CENTRE VILLE, BOUCANET et PORT CAMARGUE, puis celui du CENTRE-VILLE étant trop étendu sur la géolocalisation communale, un quatrième conseil a vu le jour en mai 2017 : RIVE GAUCHE.

Le dispositif des Voisins Référents, conventionné avec la Préfecture, s'est rajouté à cette démarche en janvier 2015. Leur rôle est de relever tout fait anormal observé sur la voie publique dans son quartier (ex : présence inhabituelle et/ou persistante de véhicules extérieurs), de surveiller, avec son accord, le bien d'un voisin absent pour une période donnée, de diffuser des conseils préventifs pour lutter contre la délinquance d'appropriation et les dégradations, d'être à l'écoute des victimes (cambriolage, vol, etc..), et des personnes vulnérables (âgées ou isolées) de son voisinage

Ces instances ont rejoint celles existantes : le Conseil Municipal des Jeunes et le Conseil des Sages.

A ce jour, et depuis leurs créations, les Conseils de Quartiers représentent 40 séances plénières, 40 réunions de préparation de séances, 40 comptes-rendus.

Depuis son développement en 2015, le Conseil des Sages représente 7 séances plénières, 7 réunions de préparation, 7 comptes rendus.

Les Voisins Référents se sont 6 réunions, et 1 visite de la Brigade de Gendarmerie.

Le Conseil Municipal des Jeunes c'est 3 séances plénières par an, 2 réunions de travail par semaine avec les jeunes, la présence aux 6 commémorations protocolaires annuelles, des rencontres avec le Conseil des Sages.

La démocratie citoyenne, ce n'est pas moins, d'une vingtaine de réunion par mois :

- De concertation, de co-construction et de codécision, avec les élus, les présidents des conseils, les conseillers de quartiers, les services de la commune, afin de préparer les séances plénières, les réunions thématiques, les visites de terrains et de chantiers, les réunions annuelles, les projets des conseils de quartiers, animer, communiquer et organiser le fonctionnement de ces instances.
- S'ajoute à tout cela, la création d'atelier de la démocratie citoyenne faisant participer tous les acteurs sur la vie de la commune.

- C'est aussi le traitement d'environ 70 fiches de signalements par an, environ d'une dizaine de question par mail, par téléphone, ou d'accueil physique par jour.
- C'est également, la création de budget participatif pour les Conseils de Quartiers : l'octroi d'une somme de 15 000 euros de disponible dans l'enveloppe investissement par quartier soumis à une codécision entre le Conseil de Quartier et la Commune dont l'établissement des priorités se fait à la suite des visites de terrains de quartier.

Ce dialogue citoyen permet à la collectivité de :

- Créer de la relation entre la collectivité et les citoyens,
- Permettre aux citoyens de s'engager dans la vie de leur commune,
- Favoriser la prise de parole, l'interpellation et la délibération,
- Être à l'écoute du citoyen,
- L'utilité du savoir pratique du citoyen pour l'avancement de projet : le citoyen force de proposition selon l'analyse d'usage en complément de l'analyse technique,
- Permettre une codécision et une co-construction,
- Créer des passerelles entre les instances, du lien entre les différentes générations, et favoriser le débat entre citoyens,
- Mettre en relation les citoyens avec les différents organismes public et privé en lien avec la collectivité,

Les moyens humains de la démocratie citoyenne sont constitués de deux agents à temps complet de la commune travaillant en relation avec l'adjointe à la démocratie citoyenne et au développement durable, les élus référents : vice-présidents et adjoints aux Conseils de Quartiers, au Voisins Référents, au Conseil des Sages, et au Conseil Municipal des Jeunes, la direction de cabinet, et les services de la commune.

Un projet de conventionnement avec l'université de Nîmes permettra d'envisager la mise à disposition d'un stagiaire.

Le fonctionnement de ce service demande un travail de flexibilité, de transversalité, d'adaptabilité et de souplesse sur le temps de travail hebdomadaire.

Les liens hiérarchiques sont un lien direct avec la direction générale des services et un lien fonctionnel avec la direction de cabinet.

Actuellement, concernant les perspectives de la démocratie citoyenne, un projet de rassembler la tranche d'âge des 16/25ans dans cette participation citoyenne est en vue, et d'autres projets pourront venir agrandir tout ce dispositif, la liste est non exhaustive.

## **COMMUNICATION**

Au niveau du site de la ville, la nouveauté sur la page « Démocratie Citoyenne » est d'avoir ouvert une rubrique intitulée « Documentations », dans laquelle des documents sur des projets et autres documentations susceptibles d'intéresser les citoyens, seront mis à disposition.

## **NOM DU SERVICE**

Etant dans un système participatif, il semble intéressant de permettre aux acteurs de la démocratie citoyenne de se prononcer sur le nom du service.

Un tour de table est fait pour connaître les avis des uns et des autres sur un éventuel changement de nom. 4 propositions de noms sont faites en plus de l'existant. Après le tour de table, il ressort : démocratie participative 3, participation citoyenne 4, démocratie citoyenne 5.

## 2. Points sur les travaux

Lucien VIGOUROUX Adjoint au maire délégué aux travaux fait un état des travaux envisagés sur le quartier.

Les rues prévues et/ou à l'étude pour l'année 2019 sont la rue des Primevères, le rond-point du Samba, le début de l'avenue de Camargue à partir du rond-point jusqu'au virage, et la rue Antoine Bigot.

Les travaux effectués sur la commune en 2018 sont l'avenue Dumont d'Urville, la rue des Tellines, l'accessibilité devant le Centre Commercial Le Trident, le Quai du 19 Mars et l'Esplanade de la Mer.

La 2<sup>ème</sup> tranche de l'avenue de la Pinède, la rue des Nymphéas et la rue des Iris sont prévues pour l'année 2019.

Dans les projets, l'avenue de Dossenheim est à prévoir.

### Questions :

Les pins qui sont enlevés sont-ils remplacés ? et si oui, par quelle essence ?

→ Les pins ne sont pas remplacés à certains endroits.

Qu'en est-il de la rue des Flamants Roses ?

→ Au niveau du dos d'âne le virage va être repris. La problématique vient qu'à ce niveau il n'y a pas de réseau pluvial.

A la fin de la rue Frédéric Mistral, il y a une barrière qui est constamment ouverte. Ne serait-il pas mieux de mettre un système à code ? et la barrière est trop courte, elle ne va pas jusqu'au support.

→ Le signalisation est noté et va être proposé au service compétent.

## 3. Retour sur l'atelier de la démocratie citoyenne

Les conseillers ayant assistés à l'atelier sur le thème « Quelle ville souhaitez-vous ? » font un retour sur cette demie journée. Cet atelier était scindé en trois parties : la première partie « théorique » avec une conférence sur la démocratie, la deuxième partie « pratique » avec l'utilisation d'un outil : la belotte à idées, et la troisième partie « synthèse » : un retour sur l'outil utilisé.

Il est ressorti de cette synthèse trois axes à travailler afin de renforcer le dispositif de la démocratie citoyenne :

- 1) Incarner cette démocratie citoyenne au sein d'un lieu dédié : visant notamment à faire le lien entre les différents représentant.e.s/élu.e.S du Conseil Municipal des Jeunes, des Conseils de Quartiers, du Conseil des Sages, des Voisins Référents, et des diverses associations du territoire. Un lieu de représentation des initiatives, un espace d'information sur les divers projets et structures existantes.
- 2) Une opération d'envergure de promotion du dispositif de la démocratie citoyenne de la commune mêlant porte à porte, rencontre/débats entre les différents conseils de quartiers et enquête auprès des habitants de tous les âges. Cette opération de communication devrait être ancrée sur une compréhension fine du terrain et sur une démarche participative qui intégrerait les citoyen.ne.s tout au long de la conception et du déroulement de l'opération. Elle devrait analyser les angles morts de l'information sur les actions de la commune, d'inclure plus en amont les habitant.e.s et d'inventer de nouvelles manière de communiquer et d'informer (+/- numériques)
- 3) Repenser l'information et la communication de la commune dans son ensemble. Plusieurs propositions ont fait ressortir les défauts de moyens en termes de communication alloués au dispositif de démocratie participative municipale et à ses représentant.e.s. la création d'une plateforme numérique ainsi que de différents dispositifs de communication plus « palpables » serait un atout conséquent pour le développement de l'engagement citoyen au sein de la commune.

#### **4. Retour sur la visite de terrain du 5 octobre dernier**

Le 5 octobre dernier, la deuxième visite de terrain du quartier rive gauche a eu lieu. Le circuit était rue de Tramontane, Marcel Pagnol, Estienne d'Orves, Colverts, Vincent, Roumieux.

Il a été constaté très peu de problématique.

Un conseiller propose la création d'un groupe de quelques conseillers afin d'aller à la rencontre des habitants pour discuter avec eux sur tout sujet possible de la vie de leur rue, et de leur quartier.

#### **5. Budgets participatifs**

Concernant les budgets participatifs, le conseil de quartier a priorisé ses propositions de projets :

- 1) Création d'aire de jeux sur la plage le long de la promenade de la mairie au seaquarium.

- 2) Création d'accès à la plage pour les personnes à mobilité réduites
- 3) Fleurissement des lampadaires le long de la promenade de la mairie au seaquarium.

## **6. Questions diverses**

Les différents anniversaires de la commune ont lieu en 2019. Une présentation des différents logos qui seront utilisés sur tous les supports de communication toute l'année 2019 sont présentés : 140 ans de la commune, 50 de Port-Camargue, 30 du Seaquarium, 150 ans du phare de l'Espiguette, et 190 ans de l'ancien Phare.

## **7. Questions diverses**

Le rond-point des pompiers présente un danger au niveau du passage piéton et de la voie verte ? peut-être mettre un passage surélevé, une zone 30 et prévoir la continuité de la voie verte

→ Le signallement est noté et la proposition va être étudié.

## **DOCUMENTATIONS**

Distribution de documents concernant l'évolution des projets en cours :

- Phare de l'Espiguette
- Ancien Phare
- Renaturation de l'Hôpital

Ces documents sont téléchargeables sur le site de la ville <http://www.ville-legrauduroi.fr/fr/information/107215/documentations> à la rubrique « Documentations » de la page « Démocratie Citoyenne ».

La séance est terminée à 20h40.

**M. Jean-Claude BINELLO**  
**Président**  
**Du Conseil de Quartier**



**Mme Roseline BRUNETTI**  
**Elue Référente**  
**Vice-Présidente du Conseil de Quartier**

